



L'Heure Hebdomadaire d'Adoration

et

la Sanctification personnelle du Prêtre⁽¹⁾

I. — Nature et Importance de l'Adoration pour le Prêtre.

Le prêtre doit s'appliquer à fortifier en lui la dévotion fondamentale au Très Saint Sacrement, qui est la raison d'être du sacerdoce et qui honore Jésus-Christ tout entier dans son corps, son âme et sa divinité.

Cette dévotion est si sainte, si raisonnable, si féconde en grâces de toute espèce, qu'il semble impossible de la négliger quand on a la foi. Comment croire *formellement* que Jésus-Christ est présent dans nos tabernacles, qu'il y passe, par amour pour nous, les jours et les nuits, nous attendant avec patience, nous enrichissant de ses dons avec une inépuisable abondance, comment croire tous ces prodiges, et ne montrer qu'indifférence envers Notre Seigneur ?

Pour le prêtre la divine Eucharistie est sa vie, sa gloire, son bien propre, son trésor; bien plus, elle est son œuvre comme ministre consécrateur. C'est lui qui, par sa parole, fait descendre Jésus-Christ sur l'autel, c'est lui qui le dépose dans le ciboire, c'est lui qui l'enferme dans le tabernacle. Quelle obligation donc pour le prêtre d'avoir une dévotion toute particulière

(1) Ces réflexions, qui nous ont été transmises avant le Congrès des Prêtres-Adorateurs à titre de simples suggestions, méritent d'être mises sous les yeux de tous nos associés, comme pouvant leur fournir matière à une sérieuse méditation.